



Le site www.pack15-30.fr est une plateforme qui réunit tous les services des 15-30 ans de la Région des Pays de la Loire.

Le Pass culture sport est un mini-chéquier, composé de 9 pass, vous offrant pour 8 € seulement des entrées gratuites et des réductions dans de nombreux domaines : Compétitions sportives, concerts, ciné, lecture, découverte du patrimoine, pratique artistique ou sportive...

9 pass = jusqu'à 160 € d'entrées gratuites et de réductions pour seulement 8 €.

Pour commander le Pass Culture Sport saison 2014/2015, il faut se rapprocher du conseiller pass culture sport de votre établissement dès la rentrée scolaire ou aller sur le site www.passculture-sport.com pour connaître vos droits.

Si l'offre et le coût d'achat restent inchangés, il peut y avoir du changement dans la procédure de commande.

Le Chèque Pass Sport est utilisable dans tous les clubs de sport affiliés à une Ligue ou Comité sportif de la Région des Pays de La Loire à savoir nos clubs de la FNSMR !

Pour qui ? Lycéen ou apprentis de 15 à 19 ans de bénéficier d'une réduction de 16 euros sur son adhésion dans le club de son choix.

Comment ça marche ?

Le jeune : bénéficie d'une réduction immédiate de 16 € sur l'adhésion à son club sportif en remettant le chèque en question.

Le club : Il met le tampon et la mention licence au dos de chaque chèque et envoie les chèques Pass Sport à son Comité. Il détache et conserve le talon comme justificatif de la prestation.

Le Comité Régional : rembourse directement le club dans les meilleurs délais.

Informations sur le dispositif auprès du Conseil Régional - Téléphone : 02 28 20 50 00

Vous cherchez une animation conviviale, ludique, pédagogique etc. pour vos jeunes, vos collègues, vos amis / touristes et dans le cadre d'une occasion particulière (mariage, anniversaire, après-réunion etc.), voici nos services en terme d'animation autour des jeux sportifs traditionnels, palet, molkky et disc golf.

Site www.cdsmr85.com
> rubrique - nos services

Nouveauté rentrée – sept. 2014 :

Une malle pédagogique est disponible (10 jeux traditionnels + documentation d'accompagnement) + brochure à 2 € sur les jeux traditionnels français !

Location week-end : 200 € et semaine 500 € > caution 500 € (ajouter 100 € si demi-journée formation explication). Perte/ casse à la charge de l'emprunteur.



21, boulevard Réaumur
85013 La Roche-sur-Yon
Tel. : 02 51 36 81 12
E-mail : contact@cdsmr85.com

Accueil de personnes en situation de handicaps

Exemple en Vendée :



Le dispositif «Coupon découverte» permet de réduire de 80€ le coût de la première licence pour pratiquer une activité sportive.

SPORT et HANDICAP

COUPON DÉCOUVERTE

Il s'adresse aux enfants et adultes en situation de handicap, non licenciés dans l'activité physique et sportive qu'ils désirent découvrir.

Il vise à leur faciliter l'accès à une pratique régulière et adaptée dans les clubs sportifs du département.



Je souhaite pratiquer une nouvelle activité sportive et utiliser le coupon découverte.

Comment faire ?

- 1 Prenez contact avec le club sportif de votre choix** parmi les clubs agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (environ 700 clubs). Liste des clubs concernés sur le site www.ddcs85.fr ou au 02 51 36 75 00.
 - demandez au club s'il peut vous accueillir et si vous pouvez essayer l'activité,
 - discutez avec l'éducateur pour l'aider à mieux adapter l'activité à votre handicap.

Retrouvez également sur www.handguide.gouv.fr une liste de clubs ayant un projet spécifique pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

2 Vous souhaitez continuer l'activité et prendre une licence dans ce club :

Demandez un coupon découverte à la :
Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
185 boulevard du Maréchal Leclerc
85000 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél : 02 51 47 10 26
Responsable : Olivier CHATEIGNER, olivier.chateigner@vendee.fr



3 Remplissez le coupon et remettez-le au club

Le club recevra une aide de 80€ qu'il déduira du prix de la licence voire de la cotisation.

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vendée
29 rue Deffille - bâtiment Jean Moulin
CS 20002 - 85023 La Roche-sur-Yon cedex
Tél : 02 51 36 75 00 - Courriel : ddcs85@vendee.gouv.fr
site Web : www.ddcs85.fr

Handiguide des sports

Assurances

Un service dédié

Groupama S.A. accompagne le Mouvement Rural depuis plus de 40 ans. Une équipe dédiée de collaborateurs assiste les structures adhérentes dans la gestion de leurs sinistres et dans leurs démarches administratives (attestations d'Assurances, constitution d'un dossier de sinistre...).

Pour toute information vous pouvez contacter :

Anne Marie Lepetit, Tel : 01.49.31.38.23 - Email : anne-marie.lepetit@groupama.com

Les caractéristiques du contrat national principal > www.fnsmr.org

Les garanties proposées en conformité avec le code du sport sont :

- Responsabilité civile des structures
- Responsabilité civile des adhérents (cartes annuelles et temporaires)
- Individuelle Accident corporel (cartes annuelles et temporaires)
- Protection juridique à la suite d'évènements garantis
- Assistance auprès de Mutuaide Assistance (filiale de Groupama)

En fonction des spécificités des comités et de leurs accords antérieurs locaux, certaines garanties peuvent être souscrites auprès des Caisses Régionales de Groupama (garanties des biens mobiliers et immobiliers, garanties de responsabilité Civile complémentaire lorsque la manifestation nécessite une autorisation administrative -décret N° 2012 du 5 mars 2012). Attention : les garanties RC du contrat national et celles souscrites auprès des Caisses Régionales de Groupama sont complémentaires. Il est donc important de ne pas les dissocier